



Pau, le 1^{er} juin 2026

L'Éducation nationale et les épisodes de chaleur extrême

La semaine précédente s'est achevée avec un constat alarmant : l'Éducation nationale a décidément beaucoup de mal à envisager autres choses que des solutions à minima pour lutter contre l'**impact grandissant des épisodes de chaleur extrême appelés à se multiplier**.

La publication du « plan ministériel de gestion des vagues de chaleur », rappelant dans son introduction les difficultés survenues notamment, en juin 2025, a été faite le 27 mai 2026 alors même que la France connaissait un épisode particulièrement précoce de chaleur extrême. Les candidat.e.s au baccalauréat professionnel ont par exemple composé nationalement jeudi 28 mai et le matin et l'après-midi dans des conditions extrêmement difficiles. Il y a eu des malaises signalés chez les candidat.e.s mais aussi chez les collègues surveillant.e.s de salles. C'est intolérable.

Il va de soi qu'il va falloir **renoncer à organiser des épreuves d'examen l'après-midi** ! Dès la parution du calendrier des épreuves à l'hiver 2025, plusieurs voix s'étaient faites entendre pour demander sa modification : la solution qui apparaissait comme « une solution de bon sens » a tout simplement été balayée d'un revers de la main. Ce fameux « bon sens » dont étaient priés de faire preuve les chef.fe.s d'établissement pour adapter au mieux les conditions d'accueil des collégien.ne.s et des lycéen.ne.s lors de la canicule de la fin du mois de mai 2026.

Enfin, aucun plan de gestion ne sera suffisant sans **un plan pluriannuel d'investissement ambitieux dans la transition écologique du quotidien avec un « fonds vert » abondé** de manière significative soit l'exact inverse de ce qui se produit actuellement. La dotation du « fonds vert » a perdu des millions en quelques années : en 2023, 2 milliards; en 2025, 1,5 milliard d'euros; en 2026, 6,6 millions d'euros.

Les collectivités locales et territoriales doivent pouvoir se saisir sérieusement de la question du bâti scolaire sans entrave budgétaire pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées.

Affectation des stagiaires pour la rentrée 2026 : dernière ligne droite !

Tout.es les candidat.es admis.es ou admissibles à la session 2026 à un concours du second degré, que ce soit un concours interne ou un concours externe, qui ne sont pas déjà fonctionnaires dans l'enseignement public, doivent formuler des vœux sur la plateforme SIAL entre le 4 mai et le 5 juin à midi.

Sont également concerné.es les lauréat.es d'une session antérieure en report de stage. Seul.es les lauréat.es appartenant déjà un autre corps de l'enseignement public de l'éducation nationale, premier ou second degrés, ne sont pas concerné.es par la procédure sur SIAL.

Le secteur stagiaires du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux se tient à votre disposition pour tous renseignements :

François BOUDET 06.79.96.62.26
Lucille BERGERET 05.57.81.62.40
stagiaires@bordeaux.snes.edu

N'hésitez pas à nous solliciter

Des informations pratiques détaillées sont également disponibles ici :
<https://www.snes.edu/ma-carriere/concours-entree/concours/affectations-des-laureats-concours/>

Mutations intra-académiques :

avec l'expertise des commissaires paritaires du SNES-FSU

Les commissaires paritaires du SNES-FSU ont travaillé à Bordeaux les 11, 12 et 13 mai à la vérification des vœux et barèmes, avec lorsque cela a été nécessaire, intervention auprès des services du rectorat.

Le résultat du mouvement est prévu le 12 juin.

Il y aura ensuite exactement une semaine, **du 12 au 19 juin**, pour faire un recours ou demander une révision d'affectation, en mandatant la FSU pour présenter le dossier à l'administration.

La réunion bilatérale est prévue le 2 ou le 3 juillet. Le SNES-FSU y défendra toutes les situations complexes (familiales, médicales, sociales) qui auront été portées à sa connaissance par ses syndiqué.es.

ACTIONS

L'intersyndicale organise **deux mouvements nationaux** :

- **ce mardi 2 juin, appel à mobilisation des AED**; dans notre département, les AED ont par exemple répondu par la grève au collège J. Peyré de Garlin ou encore au lycée Saint-John Perse à Pau (100 % de grévistes). La dotation en AED est insuffisante pour assurer l'encadrement des élèves et les tâches administratives en nombre croissant ;

- **mardi 9 juin, ce sont les AESH qui sont appelé.e.s à se mobiliser contre la mise en place des PAS** (pôles d'appui à la scolarité). La FSU soutient **des revendications fortes et significatives** pour la deuxième catégorie de personnels en nombre dans l'EN et notamment la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B.

Protection sociale, prévoyance : que de difficultés...

La mise en place se poursuit très laborieusement. L'échancier actuellement disponible dans l'espace adhérent de la MGEN est celui de la prévoyance. L'échancier concernant la partie santé est aléatoirement disponible, selon les cas. **Nous vous recommandons de surveiller votre messagerie et l'envoi des messages de la MGEN mais également de consulter régulièrement votre espace MGEN où les échanciers sont progressivement mis à disposition.**

D'ores et déjà, comme annoncé, **voici les prélèvements effectués sur le compte bancaire référencé** :

- le paiement de l'option, si vous avez choisi une option,
- le paiement de l'adhésion d'ayants droit éventuels (qui est sur le même prélèvement que le précédent)
- le paiement de la prévoyance, qui est différent des deux précédents (que ce soit le contrat collectif ou individuel)

En prélèvement sur la paie : le coût du socle de la couverture santé obligatoire.

Sur la feuille de paie apparaîtront aussi les participations employeur : pour info le paiement de la couverture santé, et en versement les 7 euros pour le contrat collectif prévoyance.

Quelques données obtenues par le responsable académique du SNES-FSU des affaires médicales, qui témoignent de l'immense difficulté à accéder au dispositif, la MGEN ayant largement sous-calibré les besoins en personnel :

- le 4 mai, au niveau national, sur 1 512 990 agents concernés, seulement 51 150 agents avaient opté pour le contrat prévoyance MGEN ;
- pour notre académie, à la même date, 2486 agents avaient opté pour le contrat prévoyance sur un total de 53 474 agents.

Il est encore temps d'y **adhérer jusqu'au 31 octobre 2026**, en s'assurant du versement d'un revenu en cas de difficultés et en bénéficiant de la contribution de l'État employeur, **sans questionnaire de santé et sans limite d'âge**.

Davantage d'informations sur le site national du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/article/psc-offre-prevoyance-contrat-collectif/>

Hommage à Pierre RUSCASSIE, militant qui nous a quitté-e-s le 4 mai dernier à l'âge de 82 ans

J'ai connu Pierre Ruscassie lorsque, jeune vacataire dans les années 70, j'ai été nommé au collège Paul-Jean Toulet de Pau. Il était responsable du S1. Nous avons très vite sympathisé et il m'a proposé que nous travaillions ensemble. Nous ne nous reconnaissons pas dans le même courant de pensée syndical, mais pour lui comme pour moi, ça n'avait pas d'importance, tant il abordait les discussions avec douceur et volonté de convaincre par le raisonnement plus que par les proclamations, voire les imprécations, comme il m'est arrivé de le constater chez d'autres camarades de l'un ou l'autre courant de pensée dans ma longue vie syndicale...

Ce camarade était éminemment sympathique. J'aimais beaucoup en particulier l'attention qu'il portait à ses élèves et le soin qu'il mettait à veiller à ce qu'ils comprennent ses cours de mathématiques.

Il était redoutablement attaché à expliquer, faire comprendre ce qu'il voulait dire. Comme je ne suis pas mathématicien, j'ai échappé aux discussions passionnées sur les espaces vectoriels en dimension finie et les recherches de Krivine (Jean-Louis) sur les constantes de Grothendieck... Lors de la belle cérémonie organisée par les siens lors de ses obsèques, son gendre a d'ailleurs évoqué un souvenir semblable.

Pierre Ruscassie a été un de celles et ceux qui m'ont rendu le syndicalisme (à la CGT puis à la FEN puis à la FSU) très sympathique. Je dois à celles-là et ceux-là bien des choses que je n'oublie pas.

Je crois n'être pas le seul à avoir bénéficié de cette entrée chaleureuse et historiquement soigneusement balisée dans la vie syndicale telle que Pierre a su la présenter à nombre de celles et ceux qui sont devenus nos camarades au SNES et dans la FSU.

Très unitaire syndicalement, Pierre n'hésitait pas à aborder (de façon très didactique) le fond politique qui éclaire aussi les choix syndicaux. Au fur et à mesure que passent les années et que meurent les modèles, il apparaît que, décidément, bien peu de choses ne devraient plus séparer les salariés les unes et les uns des autres.

Que le souvenir de notre camarade, comme un hommage, nous conduise vers ce rassemblement dans des luttes communes urgentes et fraternelles.

Pour le secteur « retraités » du Snés-FSU,
Jean-Jacques Le Masson

Le co-secrétariat départemental :
Sami Bouri, Nicolas Garret, Isabelle Soulé